

Zeitschrift: Allgemeine schweizerische Militärzeitung = Journal militaire suisse =
Gazetta militare svizzera

Band: 65=85 (1919)

Heft: 9

Artikel: Quelques idées sur les nécessités de notre Armée

Autor: Sarasin, Ch. / Wildbolz, Eduard

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-35242>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Allgemeine Schweizerische Militärzeitung.

Organ der schweizerischen Armee.

LXV. Jahrgang. Der Schweizerischen Militärzeitschrift LXXXV. Jahrgang.

Nr. 9

Basel, 1. März

1919

Erscheint wöchentlich. — Preis halbjährlich Fr. 7.—; durch die Post Fr. 7.20. — Bestellungen direkt an Benno Schwabe & Co., Verlagsbuchhandlung in Basel. — Im Auslande nehmen alle Postbureaux und Buchhandlungen Bestellungen an. — Inserate 50 Cts. die einspaltige Petitzeile. — Nachdruck nur mit ausführlicher Quellenangabe gestattet.
Redaktion: Oberst-Korpskommandant Eduard Wildholz in Bern.

Inhalt: Quelques Idées sur les nécessités de notre Armée. — Zur Frage des Präzisionsschusses. — „Mensch und Maschine.“ — Zur Kritik der Soldatenerziehung. — Bücherbesprechungen.

Quelques Idées sur les nécessités de notre Armée.

Herr Oberst Ch. Sarasin, dessen 1917 in Nr. 43 veröffentlichte Studie die gebührende Beachtung gefunden hat, stellt der Redaktion nachstehende neue, in der „Revue Militaire Suisse“ erscheinende Arbeit zur Verfügung.

Die deutsch-schweizerischen Offiziere werden ohne Zweifel den tiefgründigen, ernsten Darlegungen ihres westschweizerischen Kameraden lebhaftes Interesse entgegenbringen. — Sie sind ein wertvoller Beitrag zur großen Arbeit an die wir jetzt gehen müssen.

Ich sehe von der Uebersetzung ab, weil damit nur die Frische und Kraft des Ausdrucks geschädigt würde. *Wildholz.*

L'ère dans laquelle nous entrons, va, sans aucun doute être critique pour notre armée et il est nécessaire que tous ceux qui croient en nos institutions militaires en soient absolument conscients.

Il est à peine besoin de signaler les attaques que va subir notre armée de la part de ceux qui voient en elle un instrument essentiel de l'ordre, dont ils ne veulent pas. Ces attaques ne seront certainement pas les plus dangereuses; elles sont moins à redouter que celles qui nous viendront de milieux très bien intentionnés, animés d'un idéal de paix et de justice universelles, qui, ne voulant plus envisager la possibilité de luttes sanglantes, considéreront le temps et l'argent employés à faire de nos jeunes gens des soldats non seulement comme perdus, mais comme consacrés à un but mauvais. Mais le plus grand danger que courent encore nos institutions militaires réside dans l'esprit qui anime nos jeunes générations, spécialement dans les centres urbains. Nos jeunes gens ont de leurs devoirs militaires une conception toute différente de ce qu'était la nôtre; en partie ils fondent leurs théories antimilitaristes sur des mobiles, dont nous ne contestons pas l'idéalisme. Mais, nous qui avons acquis maintenant une certaine expérience, nous avons le droit et le devoir de dire à ces tout nouveaux venus dans la vie publique, qu'il y a dans leur attitude beaucoup d'ingratitude, d'inconscience et de présomption et que ce qui les rebute le plus dans la vie militaire c'est l'obligation de recon-

naître une autorité et d'accepter un devoir qu'on ne choisit pas.

Il est clair que si l'humanité était parfaite, si l'altruisme remplaçait partout l'égoïsme dans les rapports entre les hommes, toute force armée deviendrait un non-sens. Mais il est tout aussi évident que nous sommes, malgré tous les beaux discours consacrés à la société des nations, à cent lieues de cet idéal-là et que tout état qui ne veut pas se condamner au suicide doit se prémunir contre les multiples conflits qui peuvent surgir au dedans comme au dehors, en instituant une force sur laquelle il puisse compter à l'heure de danger.

Dans un pays démocratique comme le nôtre il est impossible, à mon avis, de concevoir le devoir civique sans le devoir militaire. Notre peuple qui veut être libre et développer son activité dans l'ordre et la tranquillité doit entretenir une armée, qui seule peut lui assurer cet ordre, cette liberté et cette tranquillité et il doit former cette armée de tous ses fils valides.

Plaçons nous donc résolument au point de vue du maintien dans l'avenir du service obligatoire tel qu'il était dans le passé.

Mais nous devons aller plus loin: si nous voulons une armée, nous devons la vouloir apte à remplir son devoir, prête au combat, c'est-à-dire bien commandée, bien instruite, bien armée et équipée; nous devons nous interdire dans ce domaine toute économie mal placée et ne pas retomber dans les fautes si graves qui ont été commises avant la guerre et qui nous auraient été fatales, si nous avions été engagés d'emblée dans la lutte.

Si nos autorités politiques estiment devoir réduire notre budget militaire, elles n'ont, à mon avis, qu'une manière de procéder, celle qui consisterait à réduire les effectifs de nos troupes de première ligne. Cette réduction n'aurait, je crois, aucun inconvénient, au moins dans l'infanterie; elle résulterait simplement d'une plus grande sévérité de nos commissions de recrutement et de revision; elle consisterait donc à éliminer de nos bataillons tous les éléments de moindre valeur, dont il y a encore beaucoup trop dans nos troupes et qui ne représentent pour celles-ci qu'un impédimentum.

Le nombre des hommes disponibles étant réduit, on arriverait tout naturellement à une diminution

du nombre des unités; on serait amené à former des bataillons à 3 compagnies plus un détachement de mitrailleurs; le bataillon serait notablement allégé, ce qui serait certainement un progrès.

Quant aux mitrailleurs des bataillons, j'estime absolument nécessaire de les répartir aux compagnies, car c'est la seule manière d'assurer leur liaison intime avec l'infanterie; cela permet d'habituer chaque officier d'infanterie à se servir de mitrailleuses; cela simplifie beaucoup la question du ravitaillement des mitrailleuses en munition.

Que donc nos autorités réduisent nos effectifs, si elles le jugent nécessaire, ce ne sera qu'un bien, si cela se fait avec modération et méthode, mais qu'elles ne négligent rien pour pourvoir notre armée de tout ce qui lui serait nécessaire en campagne.

Mais l'armée la mieux équipée n'est rien si elle n'est pas bien commandée et instruite. C'est donc sur ce point capital du commandement et de l'instruction que je voudrais insister particulièrement dans les lignes qui suivront. Tout en reconnaissant pleinement ce qui a été fait dans ce domaine avant la guerre, il faut se rendre compte que lors de notre mobilisation générale de 1914 de graves lacunes existaient dans notre système militaire, que nos méthodes étaient souvent des copies aveugles et maladroitement de ce qui se faisait à l'étranger, que tout notre système d'éducation militaire était mal adapté à l'esprit de nos populations et de nos soldats. De là de nombreux grincements qui se sont fait entendre, des maladroites commises, des mécontentements suscités, qui ont été joyeusement exploités par les ennemis de notre armée.

Il s'agit maintenant de profiter des expériences faites, de retrancher résolument ce qui est mauvais, de porter remède là où cela est nécessaire et d'organiser à nouveau notre armée conformément aux besoins actuels et à l'esprit qui règne dans les jeunes classes de notre population.

Sans avoir nullement la prétention de traiter cette question, infiniment vaste, de façon complète, je voudrais en examiner certains côtés qui m'intéressent spécialement: la *formation du corps d'officiers*, la *formation des sous-officiers*, la *formation de la troupe*.

I. La Formation des Officiers.

Dans une notice publiée par la *Schweizerische Militärzeitung* (1917 Nr. 43), parlant spécialement de nos jeunes officiers, j'ai constaté le fait regrettable que parmi nos lieutenants il en est peu qui aient en eux l'étoffe d'un vrai meneur d'hommes et j'ai cherché à montrer quelles sont les qualités que tout officier conscient de ses responsabilités doit développer en lui, s'il veut avoir vraiment sa troupe en main.

Dans ce domaine des progrès considérables ont été réalisés depuis 1914 grâce aux longues périodes de service actif. Dans tous les rangs de notre hiérarchie militaire on a compris la nécessité de prendre mieux contact avec la troupe, on a mieux senti ses responsabilités vis-à-vis de ceux qu'on commande, on a éprouvé le besoin d'asseoir son autorité sur quelque chose de plus solide que le prestige très superficiel de l'épaulette. Mais il y a encore dans notre armée trop d'éléments qui restent réfractaires à ces conceptions-là et surtout il est à craindre que, lorsque nous serons retombés dans le

système des services de courte durée, ces saines traditions, laborieusement acquises, ne disparaissent rapidement, de façon que nous retomberons dans les anciens errements.

Pour éviter cette chute qui serait la condamnation définitive de notre armée, il faut absolument que nous développions chez nos officiers de tout rang, beaucoup plus que cela n'a été fait dans le passé, le sentiment de la responsabilité très sérieuse qu'implique un commandement, ensuite la conviction que l'autorité sur ses subordonnés, que tout officier a le devoir d'acquiescer et de maintenir, ne lui viendra ni de son grade, ni de ses années de service, ni de ses cheveux blancs s'il en a, mais uniquement de la conscience et de l'énergie qu'il mettra à l'accomplissement de son devoir, de la peine qu'il prendra à instruire et éduquer ses sous-ordres, de la lucidité qu'il mettra à commander et à ordonner et de l'intérêt bienveillant qu'il saura témoigner à ceux qui dépendent de lui. La seule autorité qui vaille est l'autorité morale de l'homme supérieur, qui s'impose sans conteste à chacun; le temps du prestige de l'épaulette est passé.

Il faut nous demander maintenant si nos méthodes d'avant-guerre tenaient compte suffisamment de cette nécessité de l'autorité morale personnelle de l'officier de tout grade. Pour ma part je n'hésite pas à répondre que non.

En ce qui concerne d'abord les officiers supérieurs rien n'était fait pour stimuler l'intérêt qu'ils devaient à leur troupe et à son instruction. Ils n'avaient à-peu-près rien à voir, en dehors des très courtes périodes des cours de répétition, dans l'instruction de leurs officiers, qui, d'une part dans les écoles de recrues, d'autre part dans les écoles centrales et les écoles d'état-major, était remise exclusivement à des instructeurs. On leur demandait un minimum d'effort, mais on leur laissait aussi un minimum d'influence et d'autorité. On ne faisait rien non plus pour les intéresser à ce qui se passait dans les écoles de recrues ou les écoles de cadres. Aussi a-t-on vu souvent tel ou tel commandant de brigade s'en remettre complètement à son officier d'état-major, un jeune capitaine sorti récemment d'une école de recrues, pour l'instruction de ses bataillons et on a toléré que de cette anomalie résultent des frictions fort désagréables et des récriminations incompatibles avec la vraie discipline.

En exigeant un aussi mince effort de nos officiers supérieurs, on a commis un autre méfait, celui d'encourager les ambitions militaires d'officiers, qui envisageaient l'avancement plus comme une satisfaction d'amour-propre que comme une raison de plus grand dévouement militaire. Nous avons tous connu de ces camarades, qui estimaient avoir le droit de commander un régiment parce qu'ils avaient été pendant 5 ou 6 ans à la tête d'un bataillon, sans se demander s'ils avaient la capacité et la volonté d'exercer ce commandement pour le bien de l'armée.

Il est vrai que nos officiers supérieurs étaient appelés à parfaire leur instruction tactique dans des écoles ou cours variés, où ils pouvaient faire briller plus ou moins leurs talents de stratèges ou de tacticiens, et où se décidait leur avancement militaire, mais où rien en somme ne contribuait à développer en eux la fermeté, le tact, la compré-

hension du soldat, autant de qualités indispensables à un chef.

Dans l'instruction de nos capitaines et nos majors la part faite à l'éducation du troupier était heureusement moins négligée. Ces officiers avaient l'occasion de se faire la main dans les écoles de recrues où ils étaient appelés à fonctionner et depuis les cours de répétition annuels, tous ceux qui y mettaient de la bonne volonté, pouvaient devenir et rester des chefs expérimentés et autorisés. Et pourtant combien avons-nous vu de commandants de compagnie et de bataillon, qui n'ont pas pu subir l'épreuve d'un service actif prolongé et dont l'autorité a sombré après quelques semaines.

Ce fait, dont personne ne peut contester la gravité, prouve 2 choses: d'abord que la méthode appliquée pour le choix de nos commandants d'unités n'a pas été bonne, ensuite et surtout que les principes d'éducation que nous avons suivis pour former nos officiers ont été défectueux. Dans le choix des commandants d'unités on a trop fait prévaloir le facteur intelligence, on n'a pas assez tenu compte du facteur caractère, beaucoup plus important. On a trop jugé nos officiers d'après des détails purement extérieurs de leur activité, pas assez d'après l'ascendant réel qu'ils exerçaient sur leurs hommes.

Dans l'éducation de nos commandants d'unités on a commis une erreur du même genre; par une méticulosité exagérée mise dans certains détails on les a poussés à la tracasserie; on leur a souvent enseigné le bluff et le truc; on leur a montré la punition et l'algarade comme les grands moyens vis-à-vis de recrues qui ne demandent en général qu'à bien faire et sont déjà trop portées à la peur du supérieur; on ne leur a pas assez fait sentir que le premier devoir d'un officier vis-à-vis de son supérieur c'est la loyauté et la confiance et que, pour commander une troupe avec autorité, il faut avant tout s'attacher à la comprendre et être compris d'elle, il faut lui marquer de la bienveillance et l'encourager à l'effort et au dévouement, en lui faisant saisir le sens de ce qu'on lui commande et en reconnaissant sa bonne volonté.

Je ne voudrais pas que personne déduisît de ce qui précède que je prêche le laisser-aller, l'inexactitude et la familiarité bonasse. Personne plus que moi n'a horreur de ces traits de caractère incompatibles avec les devoirs de l'officier, mais je prétends que la fermeté la plus absolue n'implique pas nécessairement de la dureté, que la ponctualité dans les détails peut exister sans esprit de tracasserie, qu'un supérieur peut témoigner à ses sous-ordres une bonne et franche cordialité sans être ni lâche, ni vulgaire.

Ce que je viens de dire sur l'éducation de nos commandants d'unités pourrait se répéter presque identiquement à propos de l'éducation de nos lieutenants. A ces jeunes, dont l'expérience n'était pas encore faite, on a trop souvent fait croire que leur rôle consistait essentiellement à obtenir des manœuvres d'armes impeccables, des défilés corrects au pas cadencé, un service intérieur précis; on n'a pas assez insisté auprès d'eux sur le point principal: faire de leurs hommes de vrais soldats, conscients de leur devoir, fidèles à leur consigne, heureux et fiers de leur tâche et dévoués à leurs chefs.

En résumé le système que nous avons suivi jusqu'en 1914 pour la formation des cadres d'of-

ficiers de notre armée était défectueux, d'abord parce qu'il laissait une part beaucoup trop petite aux commandants supérieurs dans l'instruction de leurs officiers et de leur troupe, ensuite parce que cette instruction, confiée à-peu-près exclusivement au corps des instructeurs, a été conduite dans un esprit de formalisme et de routine, s'attachant aux manifestations purement extérieures de la discipline et négligeant trop souvent complètement le facteur moral, seul levier de la véritable discipline, seul stimulant de l'entrain d'une troupe à la tâche, seule base de la véritable autorité des chefs.

Si nous voulons remédier au mal constaté et permettre à notre armée de subsister, il faut d'abord ne placer à la tête de nos troupes et ne charger de l'instruction de nos soldats que des officiers conscients de la nécessité d'une autorité morale personnelle des chefs de tout rang. Il faut ensuite exiger de nos officiers supérieurs une activité militaire plus intense et les associer beaucoup plus intimement à l'instruction de leurs sous-ordres. (A suivre.)

Zur Frage des Präzisionsschusses.

In Nr. 40 der Schweiz. Milit.-Zeitung von 1918 bringt Herr Hauptmann i. G. Barth einen Artikel, in dem er die Notwendigkeit nachzuweisen sucht, daß unsere Gewehre „Fleck“ eingeschossen werden müssen und daß das Scheibenbild der Scheibe A zu ändern sei, um mit dem „einzig richtigen“ Haltepunkt „aufsitzen“ doch einen Vierer an diesem Haltepunkte machen zu können. Herr Hauptmann Barth hat seine Idee zu wiederholten Malen einem Fachmanne des Schießplatzes W. vorgelegt, ist aber ohne Antwort geblieben.

Als langjähriger Instruktions-Offizier auf dem Schießplatz W. und als ziemlich viel und sicher schießender Schütze erlaube ich mir nun, zu dem Vorschlage des Herrn Hauptmann Barth einige Bemerkungen zu machen.

1. *Fleckeinschießen der Gewehre.* Vom Schießplatz Wallenstadt ist s. Z. bei der Einführung des neuen Gewehres der Antrag gestellt worden, die Gewehre seien „Fleck“ einzuschießen. Die Gründe für diesen Antrag waren ungefähr die gleichen, wie diejenigen des Herrn Hauptmann Barth. Der Antrag ist nicht angenommen worden, warum, ist mir nicht bekannt.

Im Winter 1915/16 wurde sodann die Schießvorschrift für die Infanterie den Leistungen des neuen Gewehres angepaßt. Dabei ist von der betr. Kommission einstimmig die Forderung gestellt worden, die Gewehre seien „Fleck“ einzuschießen. So steht es nun auch als Befehl in Ziff. 145 der neuen Schießvorschrift für die Infanterie vom Jahre 1916. Die Gewehre sollen also seit der Umarbeitung der Schieß-Vorschrift „Fleck“ eingeschossen werden.

Zu diesem Einschießen ist nun zu bemerken, daß die Waffenfabrik mit den besten Mitteln die größte Sorgfalt darauf verwendet. Selbstverständlich aber ist, daß eine gewisse Toleranz bewilligt werden muß, denn es wird auch mit den vorzüglichen Mitteln der Waffenfabrik nie gelingen, den mittleren Treffpunkt auch nur eines Gewehres haarscharf in den Zielpunkt zu bringen. Differenzen von mehreren Zentimetern werden immer vorkommen. Kommen dann die Gewehre in die Hände der Mannschaft, so ergeben sich sofort noch viel größere Unterschiede,